"On sait désormais qui aime avoir le nez dans ses ordures"

Canettes de bières, peaux de banane, emballages carton et factures débordent de grands sacs noirs, entreposés dans des conteneurs derrière la station d'épuration de L'Île-Rousse, loin de la collecte sélective.

Hier matin, une quinzaine de Balanins, membres du collectif Tocc'à noi, ont mis les mains dans les ordures ménagères. Pour *"montrer"* qu'il est *"indispensable"* de trier plus. Et mieux.

"Les élus ne peuvent pas tout gérer. Si chaque citoyen faisait le tri, le volume des déchets se réduirait déjà de moitié. On ne traverserait pas ce genre de crises récurrentes", assure François-Xavier Acquaviva, conseiller municipal de Calvi. Autour de lui, on fouille les poubelles qui s'amoncellent depuis plus de quinze jours. *"Tout est mélangé. C'est sans nom !"* Le tri, premier geste écologique, n'est pas vraiment une réussite. *"Je ne sais pas si c'est l'ignorance ou la paresse qui s'ajoute à l'incivisme. Mais on sait désormais qui aime avoir le nez dans ses ordures"*, lance Marie, courrier à l'appui.

L'équivalent d'une quinzaine de bacs de recyclage est séparé, trois heures plus tard. Mais de l'avis général, *"on a l'impression que rien n'a bougé !"*

L. M.

Optimisation en cours

La communauté de communes L'Île-Rousse-Balagne se plie en quatre pour sensibiliser la population au recyclage. *"Une étude d'optimisation est en cours pour répondre au mieux au besoin du territoire"*, assure Lionel Mortini. Après un test effectué l'an dernier sur plusieurs sites pilotes, la collecte en porte à porte a été abandonnée car elle *"n'était pas adaptée"* au bassin de vie. Les services ont ensuite mis en place une collecte des biodéchets auprès des restaurateurs et leur ont, pour cela, fourni des bacs individuels et des sacs biodégradables et compostables : *"150 tonnes ont ainsi été collectées. Mais ce volume reste insuffisant*, considère le président. *Certains ont fait diminuer leur redevance de 10 % alors que d'autres ont méprisé le dispositif : leur redevance a augmenté de 20 %"*, illustre-t-il. La structure intercommunale se veut intransigeante, arguant notamment de l'impact financier ou fiscal positif ou négatif selon le geste effectué. *"La tonne enfouie, hors coût de collecte, représente une dépense de 240 euros. En revanche, la tonne de déchets triés amène une recette de 111 euros"*, chiffre l'élu. Population et socioprofessionnels *"doivent s'impliquer"*. Le tri reste l'affaire des locaux, mais aussi des milliers de vacanciers *"trop souvent confrontés à un manque d'informations"*, qu'il faut sensibiliser par l'intermédiaire des loueurs.

L. M.